L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 22 SEPTEMBRE 1889.

Contagion du mal.

Au moment où Sullivan, Kilrain et leurs acolytes opéraient leur descente de courtille dans le Sud et poursuivaient leur route, un million d'exclamations stupides et révoltantes, au lieu d'être hués, charivarisés partout, j'ai eu devoir protester contre ces défenestrés bestiales. J'ai écrit que la tolérance, en pareil cas, était un danger, et l'adulation un délit, presqu'une complicité.

J'ai pris à tâche de démontrer que de pareils exemples pouvaient, devaient réagir, surtout sur les esprits faibles; qu'encouragés, égarés par la vue de ces odieux triomphes, de jeunes esprits pourraient se laisser aller à la tentation, se mêler à ce pernicieux milieu et prendre aussi le ring pour carrière. Les événements devaient tôt donner raison à ces hypothèses jugées peut-être exagérées par quelques-uns.

Il y a peu de jours, les scènes repoussantes de Richburg se reproduisaient à St-Louis. Deux misérables se présentaient dans une arène, pour un pugilat *à outrance*, c'est-à-dire jusqu'à mort d'homme, s'il le fallait. Or cette folie le programme est bien allé jusqu'à ses dernières conséquences. Deux engagements se sont succédé et au onzième, Thomas F. Jackson, tombait foudroyé par un coup que lui avait porté Ed. Ahern.

L'atteinte devait être fatale, mais l'hypocrite; les plaisirs de mesurer les hommes, du reforcé et des spectateurs n'étaient pas au complet; un reste de vitalité étant encore chez le vaincu, et qu'on sait, une chance heureuse pouvait se présenter et servir les parieurs dont l'enjeu était si fort compromis.

Et en avant! On relève Jackson, on le présente de nouveau à un combat qui n'est plus qu'une tuerie; éperdu, affolé, il va souffrir à une victoire facile, criminelle, quand ses forces le trahissent complètement et il tombe épuisé, inerte. Il ne devait plus se relever; peu d'heures après il mourait dans les bras de sa mère, de ses deux frères.

Eh bien, voyez si j'écrivais avec raison que les monstruosités du ring pouvaient avoir des séductions pour la jeunesse; celui qui vient ainsi d'en être la victime avait dix-huit ans! Un enfant.

Dites, en semblable affaire, est ce que principal et témoins ne sont pas bel et bien coupables de meurtre; est ce que le ministère public ne devrait pas les coffrer tous dans une seule et même poursuite, leur donner une vision de prisons et les envoyer tous au moins *méditer* durant de longues années entre les murs d'un pénitencier?

C'est à cet assassinat — le mot est à sa place — que doivent fatalement conduire ces pratiques sinistres, cet appât de l'argent, cette que coûte que coûte; et sur cette pente là il importe d'arrêter brusquement les malfaiteurs qui s'y livrent.

Mais non, on chante sur tous les tons la force brutale; on prétend légaliser le meurtre, quand il se produit avec une certaine mise en scène, qui n'en est, selon moi, que la préméditation.

Un pugiliste devient un personnage qu'on encense dans certains milieux, et ses vous consultez des souveurs, assez récents encore, vous y trouverez l'exemple d'un boxeur que ses admirateurs ont Congrès américain. M. Morrissey. Encore y avait-il chez celui-là des traits moins féroces que ceux qui distinguent actuellement certaines héros du genre.

Cette élévation de Morrissey fut un abominable scandale, une honte publique; pourtant on pense que c'était là une aberration qui se produisent parfois au sein des masses, et que l'acte de démence ne se répéterait plus.

Le champion John L. Sullivan n'en juge point ainsi. Les ovations qu'on lui a prodiguées, qu'on lui prodigue, l'enivrent plus que le whiskey même, et s'autorisant de ce précédent, il lui vient en tête de briguer aussi un siège à la Chambre fédérale et de solliciter de sa candidature l'Etat du Massachusetts.

Et savez vous comment il prépare cette candidature? Ecoutez. Il avait, sous le coup de son récent procès, dû se juste condamnation, il avait fait un pieux acte de contrition. Après avoir fracassé tant de poitrines, il avait frappé la sienne en pénitent et pris spontanément l'engagement de renoncer au whiskey, à sa pompe et à ses œuvres. Il s'en gorge maintenant et plus que jamais.

Seulement comme le prestige dont on l'a entouré est capitaux aussi, le voici notre Pilot d'une double ivresse, et, jugeant que son championnat lui garantit impunité, voilà qu'il s'en va par les rues de Boston, ouvragement ivre, et brute, assaillant brutalement tout venant.

Oui, l'autre jour, en plein Boston, c'est à dire la ville que l'on dit formaliste, rigoriste entre toutes, il se montrait en rut d'insultes, de provocations. Il se présentait aux *bars* d'hôtels en renom, et grâce à son attitude, à ses menaces, c'était un débarquement complet. Aux malheureux cireur de bottes il imposait l'ordre d'aller lui chercher une verre dose de whiskey, et comme celui-ci s'y refusait, le chevaleresque champion l'assommait.

Le voici chez un barbier, et il veut absolument raser l'un des clients; il en est de même autre du fauteuil que celui-ci occupait et s'y installe pour en prendre la place. Il se saisit de deux individus inoffensifs; de ses mains de fer il les entrechoque l'un contre l'autre et en joue comme de castagnettes.

Pas de limites à ces saturnales: et pourquoi donc se défroquer de bonnes habitudes! Le whiskey est parfois un grand électeur; c'est la campagne progressionnelle de notre Sullivan qui commence. Hurrah!

De la police point; il pleut des horions et l'autorité ne veut pas se mettre sous l'averse. Seuls les amis du *bully* paraissent à la calmer, à l'amener soûle, à force de paroles mielleuses, de caresses prodiguées au doux homme, comme on apaise un dogue, en lui passant la main dans le poil.

Pourtant le silence complet ne se fera pas sur toutes ces audaces. Les presse est là et l'un de nos confrères, l'honorable Wm E. Barrett, rédacteur du journal *Boston Advertiser* et ex-Orateur de la Chambre des Représentants, estime qu'il a écrivit et le devoir de s'adresser au public dont très carrément les hasques, les turpitudes de l'insulteur, du batteur.

Diable! John L. Sullivan ne l'entend pas ainsi. Quel est donc ce téméraire dont la main ose soulève qu'une plume qui ose se jeter sur son grand chemin? L'homme à la ceinture veut pour lui toutes les libertés, toutes les licences, pour les autres, non pas. La liberté de la presse surtout le gêne; elle lui est haïssable.

Il s'est vu devant les légitimes attaques des journalistes du Sud — il y a là trop de têtes chaudes — il prendra sa revanche sur un écrivain du Massachusetts, où les mœurs sont moins allumées.

Il le déclare en conséquence: tout à l'heure il se rendra dans les bureaux de son assaillant et il engagera avec lui un genre de polémique inouïe: les arguments du poing.

Ce tout à l'heure n'est pas encore venu. Entre deux verres du déjà trop plein champion, on lui a rappelé que le progrès a inventé un instrument tout spécial qui, devant des insulteurs et des abus de force, égalise vite et sûrement la partie, en répliquant par cinq ou six gueules au fort en-gueule qui va trop loin.

C'est une autre sorte d'arme que M. Barrett, mais en même temps très réelle. C'est une pas la puissance des muscles, il a celle de l'énergie morale. Un bureau de journal n'est point un ring où un pugiliste entre impudement pour y exercer son art sur la personne du journaliste, et M. Barrett, en pareille occurrence, appellerait certainement à son aide un Régulateur armé, et de bon calibre. Ah! M. Barrett a ces révoltes; cela est sûr, mais Sullivan!

Cet animal est fort intéressant;
Quand on l'attaque il se défend!

Et Sullivan, comme dans je ne sais plus quelle ville—Géorgie ou Tennessee lors de sa récente équipée—en il cède à une vision de revolver que lui faisait présenter un shérif quelconque, Sullivan se rendrait probablement à de bons avis et se laisserait une fois de plus entraîner.

Et voilà les instincts que développe le ring; les accidents scandaleux qu'il engendre. Ils ont leurs dangers et pourraient amener John L. Sullivan loin, très loin, mais pas au Congrès; espérons-le.

Conclusion: un nouveau meurtre vient d'être commis; ce cadavre, encore chaud d'une victime de 18 ans — ne devrait-il pas décider enfin à donner la main et portent et toujours à bons mots qui complètement exempt en hideux ring.

L. Placide Canonge.

Mlle Germaine (burlesque) est chargée de chant qui fait l'objet des entretiens de la maison depuis son passage à Paris. Le titre de Mauve-et-Bleu titre dont elle ne comprenne pas l'orthographe, lui paraît sans doute quelque peu irrévérencieux, car elle dit tout bas à son chef:

—Dites donc, papa, le chah, ça va l'empêcher pas qu'on l'appelle comme ça?

Mme L. Pemberton Hincks.

Mme L. Pemberton Hincks, l'artiste lauréat, se trouve en ce moment à Massachusetts, à Lenox, un délicieux pays, semble-t-il, où elle a paru dans plusieurs concerts, dont le succès a été complétement le rapport artistique et sans celui de la recette. Résultat telle que l'échec en était arrivé à M. Abbey, l'éminent impresario, il a immédiatement offert à Mme Hincks un engagement que celle-ci a aussitôt accepté.

Aux termes de ce contrat la chanteuse se fera entendre à New-York, Boston, Philadelphie, etc., à des conditions fort avantageuses. Elle s'y trouvera en compagnie, entr'autres, d'un jeune pianiste de cette ana, le jeune Wagner, dont on nous écrit: "C'est une merveille, un prodige."

M. Abbey propose aussi une tournée qui s'étendrait à une grande partie des Etats-Unis; mais à cette seconde offre Mme Pemberton-Hincks n'a pas encore donné son assentiment. Elle a demandé du temps pour y réfléchir.

Nous la félicitons bien cordialement et des succès déjà obtenus et de la belle perspective qui s'ouvre devant elle.

Nous prendrons plaisir à dire aux lecteurs de l'*Abeille* ce qu'aura été cette tournée.

—Nous avons reçu la visite d'adieu de M. Paul Bayon, le fils de notre ami, tant et tant regretté, le Dr Henri Bayon.

M. Paul Bayon, qui se destine à la profession de dentiste, retourne à Baltimore, afin d'y suivre un dernier cours de six mois et achever des études déjà fort avancées. Son intelligence, ses aptitudes spéciales, son amour ardent du travail, sa maturité d'esprit, lui ont valu d'être remarqué à la bas par des praticiens de la plus haute compétence, qui le formeront rapidement pour la carrière qu'il a choisie. Il saura justifier cet intérêt et se faire vite une belle place parmi ses confrères.

MARIAGE.—On nous annonce le prochain mariage de Mlle Marie Labbé et de M. John B. de Laloire.

La cérémonie aura lieu le mercredi 2 octobre, à cinq heures et demie en l'Eglise St-Martin, à St-Martinville, Louisiane.

Union de deux des familles les plus considérées de la région des Attakapas.

Théâtre St-Charles.

SAISON 1889-1890.

Le tableau de location indique déjà que l'affluence des amateurs de théâtre sera grande ce soir au St-Charles. L'inauguration de la saison est toujours fort intéressante pour la masse du public, et cette fois elle empruntera un intérêt plus vif encore à ce fait que le parterre de la Nouvelle-Orléans va faire une nouvelle connaissance dans la personne de Mlle Jennie Calef.

Excellente connaissance, s'il faut s'en fier à ce que l'on a dit et écrit de l'artiste.

Ce nom est nouveau au théâtre et cependant celle qui le porte, y a déjà conquis une place enviable. Peu de mois lui ont suffi pour gagner ce terrain sur des scènes américaines considérables.

Nous l'avons noté précédemment, en nous appuyant de critiques autorisées, Mlle Jennie Calef a des dons de nature et des qualités acquises par l'étude. De l'intelligence, beaucoup, aussi, paraît-il, mais cette intelligence ne suffit point. Il est certaine détails, que nous dirons de métier, sans lesquels les meilleures organisations ne sauraient rendre les effets qu'elles ont cependant parfaitement compris.

De ce côté technique Mlle Calef a vite pris possession, écrivent nos confrères du Nord; avec la finesse, le sentiment des nuances, elle a cette aisance, cette maîtrise de soi-même, qui vous préserve de ce qu'on appelle l'emballement et vous met en garde contre le *trop*, aussi nuisible en scène que le *trop peu*.

Elle paraîtra dans un ouvrage, nouveau aussi pour notre public: *Un Américain Princesse*, un rôle bâti pour elle, un rôle fait sur mesure. C'est à lui qu'est due la position distinguée qu'a conquise la nouvelle jeune première dans le monde du théâtre aux Etats-Unis.

On dit beaucoup de bien aussi de l'ensemble de la troupe, où figure sa sœur, Mlle Lillian Calef.

M. J. M. Gilbert, le directeur qui succède à M. Bidwell, a adopté un tarif réduit, dont les bons résultats ne peuvent être douteux: 50, 25, 15 et 10 cents; places *réservées*.

Les matinées se donneront le mardi, le samedi, le dimanche.

La seconde représentation de la comédie-drame: *An American Princess* aura lieu demain.

Lever du rideau à 8 heures précises.

Grand Opera House.

OUVERTURE DE LA SAISON.

Des représentationsse sont données ces trois derniers jours au Grand Opera House, mais c'est aujourd'hui seulement qu'à lieu l'ouverture de la saison régulière, et nous avons bien des raisons de penser qu'elle sera heureuse comme celle qui l'a précédée.

L'entreprise est, du reste, en bonnes mains.

M. H. Greenwall est un vétéran en matière de direction; depuis bien des années il fait marcher parallèlement diverses exploitations théâtrales, et la sûreté de main avec laquelle il les dirige prouve que l'expérience ne lui a pas été stérile. Il a étudié son terrain en homme sérieux; il le connaît à fon l.

Une première campagne lui a valu de plus la connaissance plus complète de la Nouvelle Orléans; il en sait les goûts.

Lui aussi il a utilisé les mois d'été; il est demeuré sans cesse sur la brèche, en quête des sujets et des ouvrages, et après avoir vu par lui-même, il est revenu prendre son poste, avec une liste qu'on nous dit brillamment composée.

Le voici, pour cinq ou six mois devant le public, ayant achevé tous les préparatifs afin que cette période soit bien remplie.

Suivant l'exemple de la plupart des directeurs américains, son programme embrasse tous les genres, et, pour interpréter ces genres, les troupes diverses se renouvelleront de semaine en semaine.

Le mois dramatique est la première qui va sonner au Grand Opera House; l'ouvrage choisi est: *The Paymaster*, un mélodrame fort mouvementé. Pas n'est besoin, d'ailleurs, de le présenter aux lecteurs; c'est une ancienne connaissance et une connaissance favorite.

Seulement une mise en scène opulente, des décors neufs, des effets réalistes, comme ceux d'une véritable rivière en miniature et d'une chute d'eau, véritablement, tombant d'une grande hauteur, vont prêter un attrait nouveau à ce spectacle.

Ajoutons qu'un artiste de brillante réputation, M. Dunsan S. Harrison remplira le rôle principal de l'ouvrage, avec un ensemble qui en fera ressortir tous les détails.

On peut donc compter sur un heureux début.

On commencera à 8 heures.

Excursion.

La saison d'automne où nous entrons est certainement la mieux choisie pour les excursions. C'est ce qu'a pensé l'Association de Bienfaisance de St-Joseph, et en conséquence elle organise un train de plaisir, dont le départ aura lieu dimanche prochain, 29 septembre.

Le produit de cette fête est destiné au fonds de secours de la société, dont les bonnes œuvres sont à l'infini et qui n'aura pas fait un vain appel au public. En effet déjà les billets ont été placés en nombre considérable; la vente s'en continue rapidement.

On a fait choix de Thibodeaux comme point de destination; c'est-à-dire une villette pleine d'animation, qui marche résolument sur la voie du progrès, et où les visiteurs sont toujours assurés de rencontrer le meilleur accueil.

Le départ aura donc lieu dimanche prochain, par le chemin de fer Morgan, dont les excursionnistes prendront le ferry à 6 heures 15 du matin. Le train quittera Algiers à 6 heures 45. Il y aura station aux localités suivantes: Gretna, Beutil, Bayou des Allemands, Raceland, Lafourche Crossing et Terrebonne.

On reportera de Thibodeaux à 6 heures 30 du soir, pour être de retour à la Nouvelle-Orléans à 9 heures 30.

Prix du passage, aller et retour: $1.

Le comité auquel est confiée la conduite de cette excursion est ainsi composé:

MM. Martin Mayer, président; Charles Bienvill, A. J. B. Gallet, A. Reis, J. J. O'Hara, A. J. Leitz, Wm. Schneider, M. Peters, M. Ellis.

Quelques-uns parmi d'un bourgeois disait le sujet lui était très cher:

—C'est chapelle, qu'il—il; est heureux qu'on ait dit tout, et il est mauvais!

—Nous apprenons par le dernier numéro du *Courrier de l'Art* — septembre — la mort de M. Tattine, peintre de genre, connu pour ses scènes populaires et ses types réalistes. L'artiste dont la pinceau se manquait ni de finesse, ni de personnalité, est décédé à Carlsruhe, duché de Bade.

MUSIQUE POUR PIANO.—On nous vient deux morceaux, que nous adresse la maison Grunewald: *Paroles Shall Parfect*, de Thos. Green, avec l'effet connu—cela va de soi—du pianiste, piano ou forte, fortissimo ou récipro-quement; mais enfin la musique ne manque pas de couleur; sauf Orphée, chant de fleurs, jolie pensée musicale et bien traitée, par G. Beckmann.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 Sept. 1889.
—Indications: Pour la Louisiane: Beau temps, vents du sud, température stationnaire.

Température du 21 septembre 1889.
Thermomètre de H. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	64	18
Midi.....	78	26
3 P. M.....	80	27
6 P. M.....	76	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jules Desurroy à Mlle Lena Martin.
John L. Jones à Mlle Margaret R. O'Brien
Willie W. Jones à Mlle Irene W. Ingraham
James E. Verbander à Verve Bertha Griffin.
Leopold Levy à Mlle Blanche Coquenheim.
August Brunner à Mlle Lizzie Pressoher.

Naissances.

Mme Frank Williams, une fille.
Mme Pierre Artigue, une fille.
Mme Joseph Hahn, un garçon.
Mme Luigi Rivara, une fille.
Mme Ivan F. Shumate, une fille.
Mme Emile F. Schmidt, un garçon.
Mme Arthur Collins, une fille.
Mme Michael J. Quinn, une fille.
Mme Alexander Hanson, une fille.
Mme Newton D. Kent, un garçon.
Mme Dr. L. Malespyre, un garçon.
Mme Augustin Martin, un garçon.
Mme August Smith, une fille.
Mme Henry C. Goss, une fille.

Décès.

Julia Brown, 23 ans, 150 rue Tchoupitoulas.
Caroline E. Rhodes, 5 mois, 67 rue Gaiennde.
Mme Caroline Stier, 37 ans, Chemin du Bayou et rue Villeré.
Capt. Elisabeth Fuhl, 89 ans, rue Bagatelle près Claiborne.
Mlle Marie Dater (Sœur Marie Baptiste), 24 ans, Couvent St-Benedict.
Mlle Mati de Walsh, 19 ans, 207 rue Roussenat.
Kamerean Bentley, 30 ans, 253 1/2 rue Terpsichore.
Mme Bertha A. Marsi, 31 ans, 211 Chemin du Bayou.
Ada Nagle, 11 ans, Infirmerie Touro.
Mme Pierre Artigue, rue Bourbon.
Emma Simze, 10 ans, 16 rue Philippe.
Mme Mary E. Jeanlan, 63 ans, 45 rue Washington.
Henry Jahncke, 3 jours, 396 rue Bud Bompart.
Walter Tremoulet, 3 ans, rue Broad, près Quartier.
Ernest Thomas, 7 ans, rue Rochebleve près St-Philippe.
Joaquin Borzio, 3 ans, rue Rochebleve près Canal.
Rebecca Bell, 6 mois, rue Broadway et Water.
Alice Feacher, 33 ans, rue Orléans et Prieur.
Mary L. Maby, 2 mois, rue St-Louis, près Johnson.
Catherine Masson, 54 ans, 216 rue Nord Miro.
Arthur L. Poinsot, 4 mois, rue Royale et Sevier.

Dépêtrés de danger signalés.—390 rue St-Claude et 269 rue Patterson, Algier.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

S. F. Monroe et autres à J. McCormack, un terrain borné par les rues Bolivar, Bertrand, Commune et Gravier, $1,400.

G. A. Hautau au Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues St-Denis, Amélia, St-Patrick et Prytania, $4313.

Succession de J. Monestes à M. Daley, un terrain borné par les rues Julia, Girod, Dryades et Baronne, $1,650.

F. A. Bacas à F. Doullut, trois terrains bornés par les rues Petere, Egans, Audry et Delaronde, $200.

Anna Doll à Mme E. Gross, un terrain borné par les rues Constance, Bordeaux, Laurel et Valence, $450.

A. Weiss à G. Gastauer, un terrain borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, $100.

C. P. Leverich à Mme S. Brown un terrain borné par les rues Première, Deuxième, Amélie et Chippewa $350.

J. Trisconi au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Dorgenois, Quartier, Broad et Hôpital $3,800.

J. A. Bernard à F. Rusch Jr., un terrain borné par l'Avenue de la Louisiane, les rues St-David, Delachaise et St-Patrick $200.

Eureka Homestead Society à D. D. Hackney, un terrain borné par les rues Dorgenois, Quartier, Hôpital et Broad $5,000.

Succession de C. Schmuhl à U. Zingerll, un terrain borné par les rues Broad, Bienville, White et Douane $1,475.

Succession de Mme P. A. Dupré à P. S. Mcguire, un terrain borné par les rues Johnson, Orléans, Galvez et Ste-Anne, $650.

Succession de H. Parr à J. Parr, quatre terrains bornés par les rues Marais, St-Claude, Josephine et Mathilde, $355.

Commercial Homestead Association à Mme M. Thomas, un terrain borné par les rues Philip, Première, Magnolia et Clara, $600.

Succession de Mme F. G. Gaspard à G. Sintes, un terrain borné par les rue Bagatelle, Moralès, Urquhart et Union, $535.

Cour Civile.—L'Etat en recouvrement de licences contre les compagnies d'assurances suivantes:

Commercial Company, $300.
Orient Company, de Hartford, Conn., $350.
Orient Company, de la même ville, $300.
London and Lancashire Company, de Liverpool, $450.
Lion Company, de Londres, $350.
Home Company, de New York, $350.
Hartford Company, de Hartford, Conn., $400.
Springfield Company, de Springfield, Mass., $350.
Employers' Liability Company, de Londres, $350.
Metropolitan Plate Glass Company, de New York, $350.
Anglo Nevada Company, de Californie, $350.
General Marine Company, de Dresde, $450.
Louisville Underwriter Company, de Louisville, Ky., $350.
St-Paul Company, de St-Paul, Minn., $350.
Western Company, de Toronto, Canada, $450.
Citizens' Company, de New York, $400.
Continental Company, de New York, $380.
Liberty Company, de New York, $300.
Dakota Company, $300.
Lancashire Company, de Manchester, Angleterre, $350.
Exchange Company, de New York, $300.
Marine Insurance Company, de Londres, $400.
Niagara Company, de New York, $300.

L'Etat contre Ménard frères, pour une licence de $150.

Cour Criminelle.—Section A.—John W. Ward, attaque, $20 ou 20 jours.

Henry Seymour, attaque, $10 et 10 jours.

Lon Ellis, attaque, $5 et 10 jours.

Recettes des recorders.—Recettes des Recorders pour la semaine finissant le 21 septembre 1889:

Recorder Murphy.....	$ 97 50
" Deuzé.....	135 50
" Landry.....	40 00
" Smith.....	153 00
" Lee.....	13 50
Total.....	$439 00

Anniversaire.—Le résidence de Mme M. Fresh a été hier, le lieu de rendez-vous de nombreuses personnes venues pour fêter le 25ème anniversaire de la naissance de M. F. M. Hoss.

Parmi les personnes présentes se trouvaient Mme Cuny Lafarendade, Léonille, Fresh, Lebellier, Gaiddy, Bryans, Mlles Judith Fresh, Marie Bryans, Odile Lafarendade et Eagleton, Edelbert, MM. Henry Hindler, Auguste et Leonis Hindler, Arthur et Félix de Lafarge, Aristide Cantre, Geo. Lefebvre, E. F. Le Breuhls.

Journaux engagés.—Hier, à 3 heures p. m., partait que le train No 29 partant à la station Magnolia, au bout du Pontchartrain a été pris d'assaut par les gens et Parents venus. Tickets venus ont été délivrés à la hauteur de 1,000 personnes. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

COMPARUTION DE REED.

Hier à midi, a comparu devant le recorder Murphy, le barbier nègre, Augusta Reed, accusé par le sergent Kenny d'avoir outragé Louise Schumacher dans un boutique, rue Féliciaté entre Baronne et Dryades. M. D. C. Hollander conduisait l'accusation et M. F. G. Chamberlain la défense.

Le premier témoin est le sergent Kenny, qui déclare avoir porté l'accusation à la requête de la jeune fille. Je l'ai trouvée, dit-il, le 17 de ce mois enfermée dans la quatrième chambre de la maison de Reed, une maison sans domicile. Reed refuse de m'ouvrir la porte à moins que je ne fasse porteur d'un mandat d'arrêt. Etant passé par une porte voisine, du haut d'une clôture, je vis une femme dans la chambre, mais les portes de derrière et celles du côté étant closes données, je revins sur le devant et demandai de nouveau à Reed d'ouvrir la porte.

Comme son refus, je l'enfonçai immédiatement et, pénétrant dans la chambre, je restai un instant stupéfait à la vue de la jeune fille et de l'appartement où elle se trouvait. Elle était presque nue et me supplia de l'emmener, criant: "Pour l'amour de Dieu, sauvez-moi!" La chambre avait une odeur désagréable et était très sale. Reed fut empêché d'y entrer derrière moi par les agents Schumaker et Coyle qui l'arrêtèrent.

Il y avait dans cette chambre une malle et un lit. Les fenêtres étaient fermées à l'intérieur.

Le Cap. Henderson déclare ne rien savoir que ce que lui a raconté la jeune fille.

L'officier Coyle corrobore le témoignage du sergent Kenny et raconte la fuite de Reed.

L'agent Fitzgerald dit que le sergent Kenny lui parla de la séquestration de la jeune fille; il se rendit à la maison en question en compagnie de l'officier Coyle et du sergent Kenny.

Il a vu Reed sortir de la maison comme le sergent y entrait. Il a entendu une voix crier: "Sauvez-moi!" Le témoin déposait la chambre et l'état de la jeune fille.

M. Wilson, couleur, déclare avoir vu entrer la jeune fille chez Reed pour la première fois il y a de cela 11 à 12 mois. Le vendredi qui a précédé l'arrestation, il y a eu entrée de jour. Etant l'ami de Reed, il lui donna conseil de la laisser retourner chez elle. Se reprenant il dit "de la *faire* retourner chez elle."

Reed disait qu'elle lavait et faisait la cuisine pour lui; il n'a jamais défendu au témoin de traverser la maison mais si il (le témoin) pense que Reed tenait les portes fermées parce que ses outils se trouvaient dans ces appartements.

Lucinda Hawkins déclare avoir été informée de la conduite de Reed par un nommé Wilson, qui lui affirma que la jeune fille restait chez lui la nuit. Au mois de janvier dernier elle lui fit observer qu'elle courait grand danger d'être découverte.

Il répondit que les blancs coutillaient les filles de couleur et que les nègres pouvaient rendre la pareille aux filles blanches. Elle lui répéta souvent qu'elle avait peur de coucher là devait se méfier, mais il n'écoutait pas ses propos et continuait son train de vie. Il devait épouser Lucinda Hawkins, mais cette liaison l'en empêcha.

Louise Schumacher, la victime, déclare que l'accusé l'attira dans sa boutique et lui donna 25 sous, l'entraîna dans sa chambre et la renversant sur une malle lui fit violence, la menaçant si elle criait ou dévoilait cette attaque.

Cette époque elle était à l'école Magnolia et jouait devant la boutique de Reed, avec sa petite fille. Elle se rendait justement à l'école au moment où il l'appela et l'introduisit dans sa chambre. Depuis lors, il l'a toujours traînée de force dans cette chambre. Il la mit sur la main sur la bouche pour l'empêcher de crier.

Le mercredi, 11, craignant que son état ne fut découvert, il l'enferma dans la chambre où elle resta jusqu'à lundi.

Le jury, sans sortir de la salle, rendit un verdict de culpabilité sur le premier chef d'accusation.

Reed, lorsqu'il la laissait sortir lui indiquait l'heure exacte du retour et la menaçait si elle ne rentrait pas. Il lui donnait toujours de l'argent en lui recommandant de n'en parler à personne. Elle lavait quelquefois du linge pour lui. Elle en avait peur parce qu'il avait un gros pistolet et qu'elle craignait d'être tuée si elle n'obéissait pas.

Il lui promettait de lui acheter des livres de classe, ce que sa mère ne pouvait faire, étant malade et sans argent. A la Noël il lui promit un stlse, mais ce jour-là elle fut enfermée pendant plusieurs heures.

Suivent plusieurs témoignages sans importance, à la suite desquels Reed est renvoyé devant la Cour Criminelle sans être admis à fournir caution.

L'affaire des bons volés.

Triste, bien triste, l'histoire des bons soustraits au Trésor de l'Etat, lancée frauduleusement dans la circulation, lesquels, depuis quelques huit jours, font l'objet de toutes les conversations. On ne parle plus que de ces sin ville. Et, franchement, le sujet en vaut la peine. Voici l'histoire en quelques mots, car si on ne connaît pas les origines, on n'expose à déraisonner éternellement sur la question.

La "Seminary" et "l'Agricultural and Mechanical College" ayant reçu en don des terres du gouvernement des Etats-Unis, avaient, tous ces terres en vente et placé vendu, le produit de cette opération commerciale en bons consolidés d'Etat.

Sous la législature radical, ces bons étaient estimés à 40 pour cent; de telle sorte que, en 1879, ils valaient—ceux du "Seminary," $82,000; ceux de "l'Agricultural and Mechanical College," $196,000.

La Convention Constitutionnelle de 1879 reconnut une dette de l'Etat s'élevant, pour le "Seminary," à $136,000; et pour "l'Agricultural and Mechanical College" à 182,313 08. Ces deux montants furent inscrits dans la carte parchemin de l'Etat, qui devait payer, par an, un intérêt de 4 pour cent.

La même convention décrétait, par même temps, comme le bon sens et l'honnêteté l'indiquaient, que les $82,200 et les $196,000, séparés, seraient la fonde du "Seminary," et de l'Agricultural and Mechanical College" seraient cancellés et détruits par le feu.

Or, il paraît que ces bons n'ont été ni annulés ni brûlés; il paraît, de plus, qu'on en a trouvé plus dans le Trésor. Il est certain, d'autre part, que l'on en a surpris plusieurs en circulation, puisqu'ils ont été présentés à certaines banques de la Nouvelle-Orléans, auxquelles, en qualité d'agents fiscaux, ils ont été présentés. On n'est pas de là, du reste, que vient la découverte de la fraude. On n'est aperçu dernièrement que l'on avait versé pour les bons d'Etat une somme plus forte qu'on ne l'avait prévu. D'où venait ce surplus? On a examiné les coupons payés et l'on est arrivé à la conviction que ce surplus venait de l'argent payé pour des coupons qui ne devaient pas exister, puisqu'ils avaient été être annulés par ordre de la convention.

L'Etat y perd en intérêts payés, mais les devoir, une somme de $70,000 à $75,000. Ce n'est qu'une bagatelle. Les contribuables ont bon dos. On les chargera le paiement; et tout est dit.

Mais il y a l'honnête personne qui ont achetés, peut-être fort cher, ces bons frauduleux, qui les ont acquis de confiance, parce qu'on les leur présentait. As nous même que nous trouvons dans leur imprévu qu'ils leur appartenaient peut-être pas. Doivent-ils perdre le montant de ces bons? Ici, on le voit, la question se complique, s'aggrave.

Il y a toujours, pourtit-il, que devant ces mouvements frauduleux, puisqu'on a trouvé, dans les voutes d'une banque, des valeurs qui eussent dû être annulées, brûlées, et qui n'étaient pas restées dans la circulation depuis 1883.

Assurément que les faits sont arrivés à la connaissance des autorités, elles se sont mises à l'œuvre; elles ont inquiété que enquête qui, espérons-le, sera décisive et dans la longue enquête sur cette affaire.

Nous ne voulons examiner ni critiquer la façon dont les intérêts de l'Etat et des contribuables ont été sauvegardés; mais nous mécontenir trop loin, mais il est évident que l'on y a apporté beaucoup trop d'insouciance ou de négligence. Il nous semble que les recherches se poursuivent, en ce cœur en d'autres fraudes qui font monter les dépenses à des sommes considérables. Le département, de bonconcoy, le deux millions de dollars. Il y a, non: seulement, des bons de confiance qui après avoir été cancelés, ont été remis en circulation; mais on insiste sur le marché d'autres qui n'ont jamais été légalement émis. Nous espérons que l'enquête, commencée ce matin, sera poursuivie avec énergie, car il est commandé que l'audace ne passe plus jusqu'où il est, et que l'on arrive à découvrir les fils de ces intrigues ainsi que les complices de ces détournements, de ces vols. L'honneur de l'Etat et la sécurité de l'héritage.

On entend avec la plus vive anxiété les plaidoiries de leur avocat.

Kenyon, Iowa, 1er Juillet 1888.—The Smith Drug Co., Atlanta, Ga.—Messieurs:—Ayant vu dans un journal d'ici un certificat dont une de vos bouteilles de Swift's Specific a été la cause, je vous écris pour vous dire que j'ai souffert pendant 15 ans d'une maladie de peau, et que j'ai dépensé plus de $100 en médecines sans en obtenir de soulagement. Après avoir pris deux bouteilles de votre Spécifique, j'ai été complétement guéri. Je suis maintenant en parfaite santé. Je vous autorise à faire usage de mon nom comme référence. Votre, etc., H. C. Wilson.

Rich Hill, Mo., 7 Juillet 1888.—The Swift Specific Co., Atlanta, Ga.—Messieurs:—Je vous écris pour vous dire que votre Spécifique a complétement guéri ma femme d'une maladie de peau dont elle souffrait depuis 3 ans. Elle a pris 3 bouteilles de votre Spécifique et elle est maintenant en parfaite santé. Je vous autorise à faire usage de mon nom comme référence. Votre, etc., R. C. Wilson.

Cincinnati, Ohio, 27 Juillet 1888.—The Swift Specific Co., Atlanta, Ga.—Messieurs:—Je vous écris pour vous dire que votre Spécifique a complétement guéri ma femme d'une maladie de peau dont elle souffrait depuis 3 ans. Elle a pris 3 bouteilles de votre Spécifique et elle est maintenant en parfaite santé. Je vous autorise à faire usage de mon nom comme référence. Votre, etc., H